

(N^o 117.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Frédéric Charles Sollner, musicien gagiste au 2^e régiment de ligne.

(Voir le N^o 48 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né en Saxe, à Stadtsulza, le 25 septembre 1818. S'étant adonné à l'étude de la musique, il est venu en Belgique, et s'est engagé comme musicien gagiste au 2^e régiment de ligne en 1841.

L'année dernière, il a fait la demande de la naturalisation ordinaire.

Tous les renseignements et avis sont favorables au pétitionnaire, et sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans la séance du 26 février 1848, à la majorité de 33 suffrages contre 28.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.